

FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

Fibre-Excellence Saint-Gaudens

Projet pour la pâte à papier et la filière bois-papier

Un enjeu de souveraineté industrielle
et de développement durable



Préambule

Rien ne se réglera en un jour mais le chemin est engagé. Nous demandons des mesures d'urgence pour passer un cap. Elles doivent être suivies d'un plan de développement durable de la production de la pâte à papier dans le cadre d'une filière bois-papier elle aussi à développer.

Tout doit être fait pour développer la filière bois qui est essentielle au Comminges et bien au-delà régionalement et nationalement. À court terme, la filière peut tenir mais à long terme, si notre activité venait à disparaître, c'est toute la filière qui serait fragilisée par un déséquilibre brutal entre l'offre et la demande.

Fibre Excellence est aujourd'hui le plus gros acheteur de bois en France. Nos usines ne doivent pas fermer car les conséquences seraient immédiates. Les volumes ne seraient plus absorbés. Les prix du bois chuteraient et les forestiers ne pourraient plus couvrir leurs charges.

Ce n'est pas seulement notre entreprise qui est en jeu. Ce sont des centaines d'exploitations forestières, des milliers d'emplois indirects, y compris chez nos voisins espagnols, tout un équilibre économique local et national ainsi que tout un équilibre naturel qui pourtant est indispensable à la lutte contre le dérèglement climatique.

Sans nos usines la production ne s'arrêterait pas dans le monde. Elle serait simplement déplacée comme ce fut le cas avec le magnésium de nos amis de Marignac, à 25 Km de Saint-Gaudens qu'ils étaient les seuls à produire en Europe. Aujourd'hui il vient de Chine, bonjour la planète !

La pâte viendrait du Brésil ou d'ailleurs, avec une empreinte carbone bien plus lourde, avec des normes sociales et environnementales bien moindres, avec le plus souvent une déforestation massive, sans certification PEFC garantissant une gestion durable des forêts. Nous, ici, nous travaillons avec une ressource locale, encadrée, certifiée. Nous respectons des règles strictes. Nous participons à l'entretien et à la valorisation de la forêt française.

Développer la production d'une pâte à papier de haute qualité, c'est préserver et améliorer un modèle vertueux qui nous préserve d'un modèle basé sur le dumping social et environnemental.

Pour mémoire, pendant le Covid, face à une maladie inconnue, dans l'incertitude totale, on nous a dit : *« Vous ne devez pas arrêter. Vous êtes d'utilité publique. »*

La Chine avait stoppé sa production. Il fallait continuer à alimenter le marché. Nous produisons de la pâte marchande qui sert à fabriquer des produits de première nécessité et pas que du papier pour écrire ou lire. Nous avons répondu présent. Les salariés ont été là. Les équipes ont tenu malgré l'inquiétude d'une maladie qui faisait des morts. Aujourd'hui, c'est à notre tour de demander que l'on soit présent pour nous.

Nous portons un projet et demandons qu'il soit suivi de décisions.

Pour des mesures d'urgence nous demandons à l'Etat d'être au rendez-vous pour mettre sous protection immédiate et soutenir une industrie stratégique, un territoire, une filière entière.

Sur le moyen et long terme, nous demandons des engagements pérennes car le papier n'est pas une alternative du passé, il est une solution d'avenir porteuse de croissance durable.

La Cellulose n'est pas seulement l'usine des salarié.es qui la font tourner et la modernisent depuis 66 ans, elle est celle de tout un territoire et plus largement d'un département et d'une région. De par ses caractéristiques, elle est un enjeu de la souveraineté industrielle nationale ! Sauver et développer la Cellulose, ce n'est pas un coût, c'est un investissement d'avenir ! Notre projet démontre que c'est possible et gagnable!

Le projet que nous portons pour notre usine est également un support à la discussion la plus large avec tous les acteurs de la filière et du territoire.

Un projet abouti et chiffré: Il est élaboré en s'appuyant sur le débat avec les salarié.e.s, sur leurs qualifications et leur grand savoir faire transmis de génération en génération. Le présent document cadre fait l'objet d'une présentation technique et chiffrée.

Appel à la mobilisation unitaire

Parce que là où il y a une volonté il y a un chemin nous appelons les salarié.es actif.ve.s et retraité.e.s, toutes les professions et entreprises, les commerces et services, tous les services publics et plus largement toute la population ainsi que les élu.e.s locaux à la mobilisation unitaire pour gagner la sauvegarde et le développement de notre usine. Elle fait vivre tout un tissu social et économique dans notre territoire et bien au-delà. Nous appelons les institutions et élu.e.s locaux à se mobiliser également, à agir et à relayer les mobilisations dans le cadre de leur mandat.

Saint – Gaudens le 30 Mars 2026

Sommaire

Préambule	page 2
1. En urgence, l'Etat doit mettre l'usine sous protection	page 4
2. Un projet prenant appui sur l'histoire pour construire l'avenir	page 6
3. Le projet pour développer la Cellulose, ce n'est pas un coût, c'est un investissement d'avenir !	page 8
4. Les salarié.e.s avec la CGT portent un projet de développement vers une chaîne de produits finis	page 9
5. Un projet qui pérennise l'outil industriel et défende l'emploi par la montée en valeur	page 10
6. La Cellulose et la production d'Electricité en partenariat avec EDF avec un prix régulé	page 12
7. La Cellulose, un moteur pour une industrie créatrice d'emplois en Comminges et sur tout le sud de l'Occitanie	page 13
8. L'Etat et la Région, il faut passer de la parole aux actes	page 14

I. En urgence, l'Etat doit mettre l'usine sous protection

Dans son édito de l'Atlas de l'industrie en Occitanie de novembre 2025, Monsieur le Préfet de Région écrit : « ...avec plus de 220 000 emplois, et près de 20 000 emplois créés sur les 10 dernières années, l'industrie est un des piliers de l'économie Occitane. Le Président de la République a fait de l'industrie une priorité. Le plan d'investissement « France 2030 » vise ainsi à transformer durablement notre économie, en s'appuyant sur l'innovation pour créer les champions de demain. En Occitanie, plus de 1000 lauréats ont bénéficié de ce plan depuis son lancement, pour une aide cumulée de 2,22 milliards d'euros. Par ailleurs, le programme « Territoires d'industrie » permet d'accompagner l'industrie au cœur des bassins d'emploi, en soutenant le développement des entreprises existantes, et en favorisant l'implantation de nouvelles activités. L'industrie irrigue tous les territoires de l'Occitanie, chacun avec ses spécificités... ».

Alors, monsieur le Président de la République, de la parole aux actes.

Nous ne laisserons pas fermer l'Usine.

C'est nous toutes et tous qui allons la développer par la mobilisation massive et largement unitaire !

Lors du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI), l'Etat a annoncé 150 millions d'aide dont 75 pour le site de Saint-Gaudens. Nous en prenons acte mais il faut aller plus loin en mettant l'usine sous protection. En effet, **l'Etat doit agir pour préserver l'intérêt général, c'est sa mission première.**

Une nationalisation partielle : immédiatement si besoin, et comme solution de long terme

L'État doit reprendre la main immédiatement car la situation l'exige. Une nationalisation partielle, même temporaire, est une solution concrète pour :

- sécuriser l'outil industriel,
- protéger les emplois,
- garantir la continuité de production,
- mettre fin au chantage permanent à l'emploi,
- **construire un modèle économique socialement juste, écologiquement durable et indépendant des fluctuations spéculatives.**

Pour y parvenir, deux mesures sont indispensables :

- Réguler strictement le marché du bois : stopper la spéculation, encadrer les prix et garantir un approvisionnement équitable entre les filières (bois énergie, papeterie, construction), définir un cadre réglementaire stable.
- Sortir des logiques de marché pour l'électricité : revenir à un véritable service public de l'énergie, stable, prévisible et au service de l'industrie et des besoins du pays et instaurer le juste prix de l'énergie.



Le point central demeure la revalorisation du prix du MWh.

C'est la condition préalable à toute stabilisation économique. Cette mesure est essentielle pour :

- rétablir la trésorerie à court terme ;
- sécuriser les investissements nécessaires à l'adaptation de l'outil industriel ;
- restaurer un équilibre cohérent entre les coûts de production et la valorisation de nos produits.

La question énergétique ne peut être dissociée du prix du bois.

Aujourd'hui, l'augmentation et la volatilité du coût de la matière première pèsent lourdement sur nos marges. Si le prix de l'électricité n'est pas revalorisé, l'entreprise subit un double effet ciseau :

- hausse du prix du bois
- coût énergétique structurellement trop élevé

Dans un secteur où l'énergie représente un poste majeur, la valorisation du MWh permettrait de compenser partiellement la pression exercée par le marché du bois et de redonner de la cohérence au modèle économique global.

Par ailleurs, avec la fin du dispositif ARENH au 1er janvier 2026, l'écart entre prix d'achat et prix de vente de l'électricité sera dégradé d'environ 50 €/MWh. Dans ce contexte, un prix compris entre 170 et 180 €/MWh apparaît non seulement légitime, mais indispensable pour maintenir l'activité.

Au-delà de l'énergie, plusieurs enjeux structurants

Nous les rappelons :

- la sécurisation des volumes et des prix du bois, afin d'éviter toute dérive spéculative ;
- une meilleure répartition de la ressource entre les acteurs et actrices ;
- le refus d'abandonner la pâte à papier aux acteurs et actrices du Mercosur, dans un objectif de souveraineté industrielle ;
- le développement du circuit court pour limiter l'exposition aux fluctuations euro/dollar ;
- la nécessité de rendre l'industrie aux industriels, dans une logique de long terme ;
- la possibilité d'un accompagnement renforcé ou d'une mise sous protection de l'État pour conduire la transformation sereinement ;
- et enfin, la priorité absolue : la préservation de tous les emplois.

En cohérence avec l'objectif de réindustrialisation affiché par l'État, nous insistons sur le fait que la question énergétique constitue aujourd'hui le levier déterminant : sans revalorisation du MWh, l'équilibre global — incluant la maîtrise du coût du bois — restera structurellement fragilisé.



2. Un projet prenant appui sur l'histoire pour construire l'avenir

L'usine Fibre Excellence de Saint-Gaudens, dite « la Cellulose », est le poumon économique du Pays de Comminges-Pyrénées depuis 1959. Chaque année, notre site produit environ 250 000 tonnes de pâte à papier, utilisées dans la fabrication de nombreux produits d'utilité publique. Durant la pandémie de COVID, notre usine a d'ailleurs été classée **entreprise de première nécessité** et service d'utilité publique reconnue par l'État via la COPACEL (Union Française des Industries des cartons, papiers et celluloses).

Elle est aujourd'hui le cœur d'un savoir-faire unique en France dans la fabrication de pâte marchande. Un savoir-faire transmis de génération en génération par des ouvrier.ere.s passionnés et hautement qualifié.es.

Notre usine ne se limite pas à la production de pâte à papier. Pour faire face aux cycles bas des prix du marché, elle a su se diversifier. **Elle produit notamment de l'électricité verte**, grâce à un procédé spécifique. Il valorise chaque composant du bois, contrairement aux simples chaudières dites « biomasse ».

Une usine en avance sur la valorisation des déchets

En effet, il est important de rappeler que ces chaudières biomasse ont été **inventées par les papetiers**



eux-mêmes, afin de traiter en interne les déchets issus de leur activité, comme les écorces. Ces dernières sont brûlées pour produire de l'énergie. **Ainsi, rien ne se perd dans notre usine** : tout est valorisé. L'écorce sert à produire de l'énergie, tandis que les copeaux de bois sont utilisés pour la fabrication de la pâte marchande. Ce processus peut être qualifié de **vertueux et durable**.

La diversité des essences pour une exploitation raisonnée

Notre site est capable de fonctionner avec deux essences de bois, feuillus et résineux, ce qui permet d'exploiter différentes ressources forestières françaises. Cette exploitation raisonnée contribue au maintien et à la bonne gestion de notre patrimoine forestier national. Car oui, une forêt non exploitée et non entretenue finit par dépérir.

L'exploitation forestière participe également à l'entretien des massifs et à la prévention des feux de forêt. Le danger de notre forêt du Comminges sous exploité et en dépérissement était pointé en 2008 dans la convention territoriale du Pays.

Partenariat pour un traitement des eaux usées au service de la collectivité

De plus, notre station d'épuration traite non seulement les eaux usées de l'usine, mais également celles de la ville de Saint-Gaudens et de Villeneuve-de-Rivière.

Sans notre installation, ce service public ne pourrait fonctionner, ce qui démontre une nouvelle fois notre **utilité publique et notre importance pour le territoire du Comminges**.



3. Le projet pour développer la Cellulose, ce n'est pas un coût, c'est un investissement d'avenir !

Les 211 milliards de cadeaux d'argent public (notre argent) sans contrôle ni conditionnalité sur l'emploi et le développement de nos entreprises, ce sont les milliardaires du CAC 40 qui en captent 80% pour licencier et exploser les chiffres de leur fortune. Les PME/PMI du Comminges comme les artisans n'en voient pas la couleur !

En comparaison pour notre usine, les engagements financiers nécessaires pour passer le cap difficile actuel et investir dans l'avenir, ne seront jamais à la hauteur des 100 millions par an que l'usine apporte à l'économie locale du Pays de Comminges-Pyrénées et plus largement, des départements limitrophes ainsi que du territoire voisin du nord de l'Espagne.

Une production génératrice d'emplois avec des débouchés dans le cadre du développement durable

L'ATLAS de l'industrie en Occitanie a été publié par le DREETS en novembre 2025. Il note que la filière bois- papier- imprimerie compte parmi les 5 qui ont perdu de l'emploi ces dix dernières années, soit une baisse de 8% (la plus élevée des 5). **C'est complètement contradictoire avec les débouchés que lui donnent toutes les autres filières qui elles, progressent en nombre d'emplois. C'est inacceptable! D'autant plus que les 5000 emplois induits par notre usine sont bien au-dessus des ratios de l'industrie en général tels que l'Atlas les donne, soit pour un emploi : 1,5 indirect et 3 induits.**

4. Les salarié.e.s avec la CGT portent un projet de développement vers une chaîne de produits finis

Oui, les débouchés sont bien présents, qui plus est dans le cadre du développement durable.

Aujourd'hui plus que jamais, la pâte à papier a un avenir. Dans un contexte où l'Europe souhaite réduire, voire supprimer l'usage du plastique, le papier redevient une solution centrale et stratégique. Grâce à l'innovation et à des projets adaptés, il est possible de développer des emballages en papier recyclable et biodégradable, répondant aux exigences environnementales actuelles.

Notre secteur a une carte majeure à jouer dans la transition écologique. En investissant dans la transformation de la pâte à papier et dans de nouveaux projets d'emballage responsable, nous pouvons répondre aux attentes du marché, des consommateurs et consommatrices et des réglementations européennes.

De plus, avec ce type de production, les circuits courts peuvent occuper une place prépondérante.

Les plus de 55 millions qui ont été investis dans l'usine de Saint-Gaudens ces cinq dernières années, ne peuvent pas rester lettre morte !



5. Un projet qui pérennise l'outil industriel et défende l'emploi par la montée en valeur

Une conviction : produire ici, décider ici, créer de la valeur ici

Notre industrie ne peut plus dépendre :

- Des fluctuations de la parité €/€/\$
- Des arbitrages financiers internationaux
- D'une logique de volume à faible marge

La pérennité de l'entreprise passe par un modèle plus souverain, plus autonome et plus créateur de valeur sur le territoire.

Nous défendons une stratégie claire : maîtriser notre production, sécuriser l'emploi et renforcer notre indépendance industrielle.



Des investissements déjà engagés au service de l'outil industriel

Depuis 2020, les investissements réalisés traduisent une volonté forte : moderniser l'outil, améliorer les conditions d'exploitation et réduire l'empreinte environnementale.

Modification d'air sur la chaudière liqueur noire (2020)

- Amélioration du rendement
- Réduction des rejets de CO

Sur-concentration (2021)

- Meilleure qualité de combustion
- Réduction des émissions de SO₂

Washpress (2022)

- Réduction des produits chimiques
- Process plus performant et plus propre

Tour Aéro Réfrigérante (2024)

- Moins de consommation d'eau
- Efficacité thermique accrue

Ces choix démontrent qu'il est possible d'allier performance industrielle et responsabilité environnementale.

Diversification vers la pâte fluff : un choix stratégique et social

La diversification vers les pâtes pelucheuses (fluff) en circuit court constitue un tournant majeur.

Elle permet :

- De sortir de la dépendance à la parité €/ \$
- D'augmenter significativement la marge
- De sécuriser les débouchés
- De relocaliser la création de valeur

Le circuit court n'est pas seulement un choix économique. C'est un choix :

- De stabilité pour l'entreprise
- De sécurisation des emplois
- De valorisation du savoir-faire local
- De protection de l'environnement

Produire pour un marché de proximité, c'est réduire la spéculation et renforcer la solidité industrielle.

Nouveau Four à Chaux : autonomie et transition énergétique

Le projet de nouveau four à chaux s'inscrit dans la même logique :

- Suppression des transports routiers de chaux
- Autonomie accrue du site
- Captation du CO₂ pour revente
- Remplacement du gaz naturel par des farines animales

Il s'agit :

- D'un gain environnemental
- D'une réduction de dépendance énergétique
- D'une nouvelle source de revenus

Un incinérateur pour la valorisation des déchets au service de l'intérêt général et de l'environnement

Le développement d'un incinérateur sur notre site relève d'une logique industrielle, environnementale et territoriale forte.

Alors que le site d'enfouissement des ordures ménagères de Liéoux (Centre d'Enfouissement Technique) situé au nord de Saint-Gaudens arrive à saturation à l'horizon 2030, notre implantation à moins de 10 kilomètres en fait un emplacement stratégique.

Un tel projet permettrait de valoriser des déchets en énergie, en utilisant une matière première locale, disponible, voire facturable, réduisant ainsi significativement les coûts de production énergétique du site.

Ce projet permettrait d'éviter des investissements lourds pour la collectivité, tout en contribuant à stabiliser voire réduire la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).



En conclusion, un projet pour un modèle industriel défendu et assumé

Notre stratégie repose sur une conviction simple :

- **Une industrie forte, locale et performante garantit l'emploi et l'avenir du site.**
- **Diversifier, investir et relocaliser la valeur sont des nécessités économiques et sociales.**

Cette trajectoire :

- Protège les salarié.e.s
- Sécurise l'entreprise
- Renforce notre ancrage territorial
- Prépare l'avenir industriel

C'est un choix de responsabilité et de détermination

6. La Cellulose et la production d'Electricité en partenariat avec EDF avec un prix régulé

La région Occitanie affiche l'objectif d'être la première région à énergie positive d'Europe en 2050. Selon les écrits du Conseil Régional, la volonté est : « ... de contribuer à la lutte contre le changement climatique. La Région agit pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire face aux aléas climatique, afin de préserver la qualité de vie, créer de l'activité et de l'emploi, et favoriser les initiatives citoyennes... »

La CGT approuve cet objectif mais dans le cadre d'une coopération et non de la concurrence effrénée entre les producteurs et avec EDF. Après les usager.e.s individuel.les, l'ouverture du marché est en train de porter des coups à l'industrie à cause de la fluctuation et de l'augmentation mortifère des prix de l'Energie et des matières premières, dont le bois pour notre usine.

Pour cette raison, l'Eolien et toute autre forme de production au niveau de l'Occitanie ne doivent pas se développer sans tenir compte de l'existant tel que nous le présentons ci-dessus et en concurrence avec lui. Il en est de même des 33 projets de petits opérateurs privés, portés dans le cadre du contrat territorial (Pays de Comminges/Région) en faveur des énergies renouvelables thermiques. **Sur ce sujet ; concernant le prix du Mwt/h, nous rappelons que la production d'électricité verte en Occitanie ne doit pas tourner à « la course à l'échalote » mais répondre aux besoins.**

A l'Etat, nous lui rappelons que c'est sur sa demande que cette activité de notre usine a été développée au-delà de ses besoins propres. En effet, il était sous le coup des injonctions de l'Union Européenne de produire de l'Energie verte. Il est donc légitime qu'aujourd'hui, nous ayons son retour sur cette production par une garantie et une régulation du prix de vente.

Certes notre ambition est de développer le cœur de métier mais comme nous le rappelons et nous le détaillons ci-dessus le prix d'achat de notre production d'Energie est un élément capital dans ce cap à passer mais également de pérennisation.

7. La Cellulose, un moteur pour une industrie créatrice d'emplois en Comminges et sur tout le sud de l'Occitanie

C'est indispensable et possible !

Oui, l'histoire du Comminges est avant tout industrielle et de haut niveau, reconnue nationalement et internationalement, elle doit vivre et se développer !

Certes, les coups portés à nos fleurons tels que ELF, Péchiney, la SEUB, Riz-Lacroix, les papèteries Barthier, l'ASSEMAT, Rouleaux-Guichard... ont été rudes, avec des fermetures et des milliers d'emplois supprimés. Ces usines et entreprises ont fermé par la volonté des actionnaires et l'intérêt général a été bafoué.

Résultat, sur le plan social la situation est inacceptable avec un chômage à 12%, un taux de pauvreté à 19% mais qui dépasse les 30% chez les moins de 30 ans. Le revenu médian n'est que de 20 000 euros par an. Cette situation met en danger les prévisions d'augmentation de la population à 87500 habitants en 2030.

La poursuite de la casse de l'industrie contribuerait à aggraver les choses. Il y a donc un écart important entre le potentiel de développement et la réalité sociale.

Nous ne l'acceptons pas !

C'est pour cela que l'industrie doit demeurer un acteur majeur sur le plan économique et social et se développer. Que ce soit pour les budgets publics, pour les services publics, pour les commerces et services plus gros employeurs avec les administrations et services publics.





8. L'État et la Région, il faut passer de la parole aux actes

Il doit y avoir un avenir, notamment pour la jeunesse toujours très présente (20%) qu'elle soit en activité en recherche d'emploi ou encore dans un parcours d'études et/ou de formation. Le Pays de Comminges Pyrénées compte un des plus importants lycées professionnels de la Région Occitanie ainsi que le Centre de Formation des Apprentis à Gourdan – Polignan et le lycée des métiers du bois à Luchon.

Le Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) est le document de planification du Pays de Comminges-Pyrénées. Il affiche l'objectif de 3400 emplois créés d'ici 2030, c'est indispensable et possible !

En effet avec la Cellulose et malgré les coups, le potentiel subsiste avec Lafarge, BASF, Sercel , Omya et autres... Ces entreprises existantes et des nouvelles comme Vitesco tirent la création de TPE/PME et tous les autres secteurs, notamment les commerces et services, l'important réseau de l'artisanat (3000 emplois) ainsi que les Services Publics que ce soient les entreprises publiques comme les administrations de l'Etat et territoriales publiques, l'éducation ainsi que tous les services de soins, d'aide à la personne et l'hôpital public (Saint-Gaudens, fontaine salée de Salies et Luchon).

C'est le point d'appui pour continuer de construire un réel développement du Comminges et de tout le sud de la Région !

La filière Bois-Papier, il faut des décisions

Une filière depuis toujours revendiquée par la CGT. Une filière maintes fois mise en étude au niveau des pouvoirs publics et notamment au niveau des instances du Pays de Comminges-Pyrénées en lien avec l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional (convention territoriale) et les programmes européens (LEADER et autres).

Maintenant, les études ça suffit, il faut aller au bout ! La spéculation sur le bois doit cesser ! Elle met en danger toute la filière. L'autorité de l'Etat doit s'exercer !

L'Usine Péchiney de Marignac à 30 km de la Cellulose était la seule usine de production de magnésium en Europe. Elle a fermée en 2001, laissant 300 familles sur le carreau et un millier d'autres avec les emplois induis. Maintenant, ce sont des bateaux provenant de Chine qui alimentent l'Europe.

Demain, il faudrait accepter que la Pâte à papier arrive également par bateau du Brésil ou d'ailleurs, le tout en acceptant des conditions destructrices de la forêt d'eucalyptus et des normes de fabrication interdites en Europe ? **C'est non !!**

Le pays de Comminges-Pyrénées au croisement du développement entre Méditerranée et Atlantique.

Le territoire du Pays Comminges Pyrénées comporte 236 communes, réunies en 3 communautés de communes pour 78 000 Habitants. Les deux ex-Cantons de Cazères et du Fousseret ne sont plus dans le périmètre institutionnel mais les communes qui les composaient sont majoritairement dans la zone d'influence économique, notamment la zone industrielle de Martres et Bousens.

Il en est de même du secteur de Saint-Girons en Ariège dont la papeterie de la Moulasse ainsi que des activités implantées le long de l'A64 jusqu'à Tarbes.

Enfin, l'ouverture et la coopération du Pays de Comminges avec nos voisins espagnols du Val d'Aran et au-delà font depuis longtemps partie des échanges et projets dans les instances du Pays de Comminges avec des fonds européens mobilisables.

Oui le potentiel de développement existe !

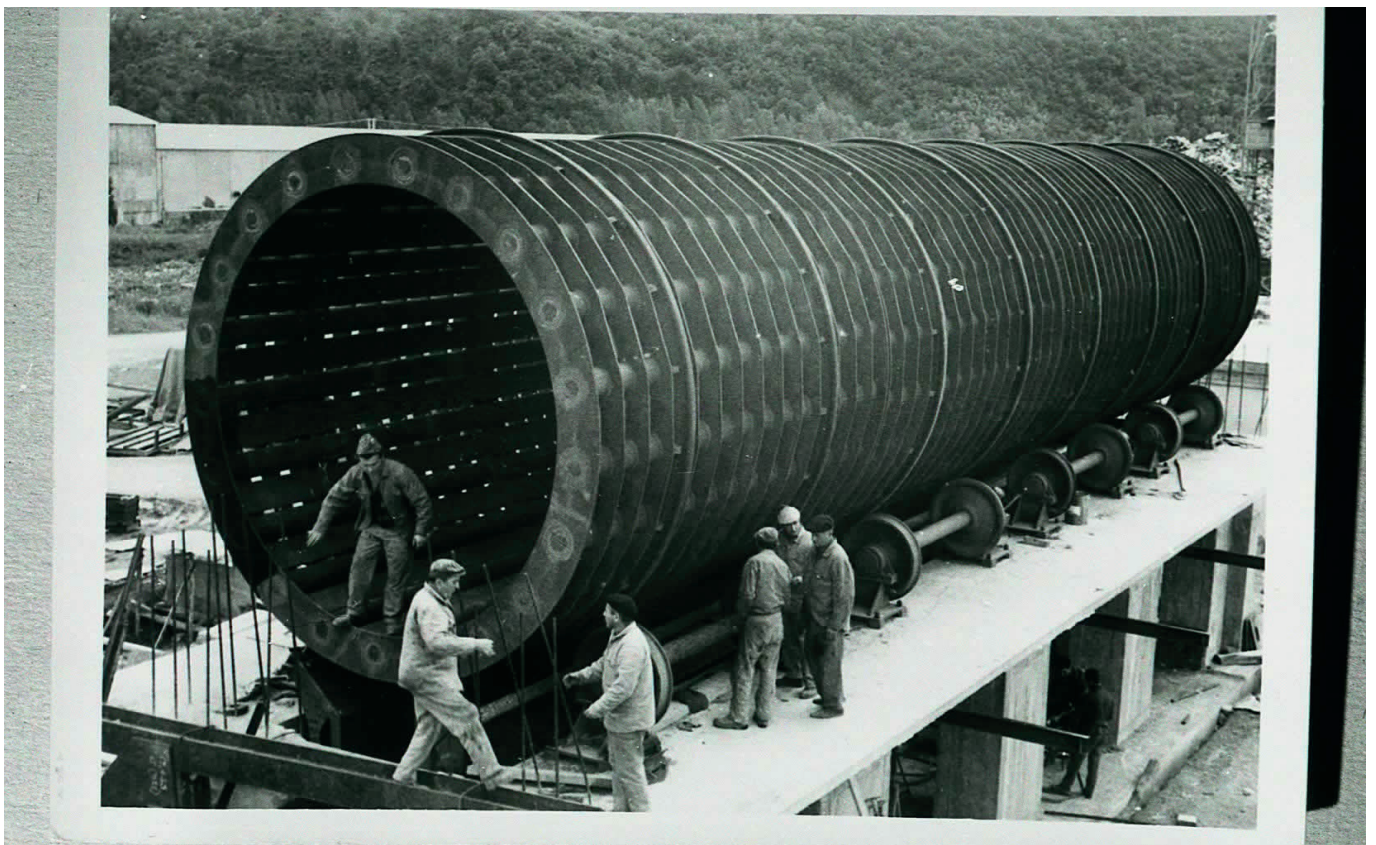
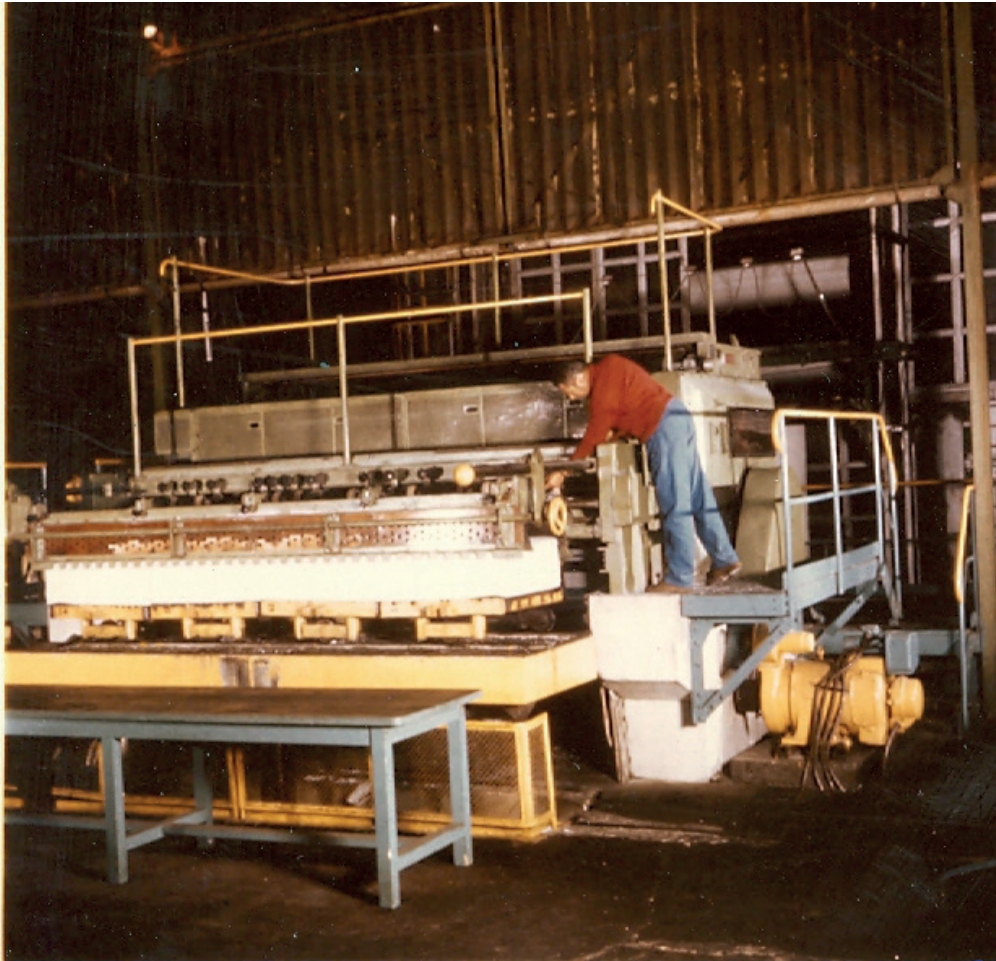
De la parole aux actes !

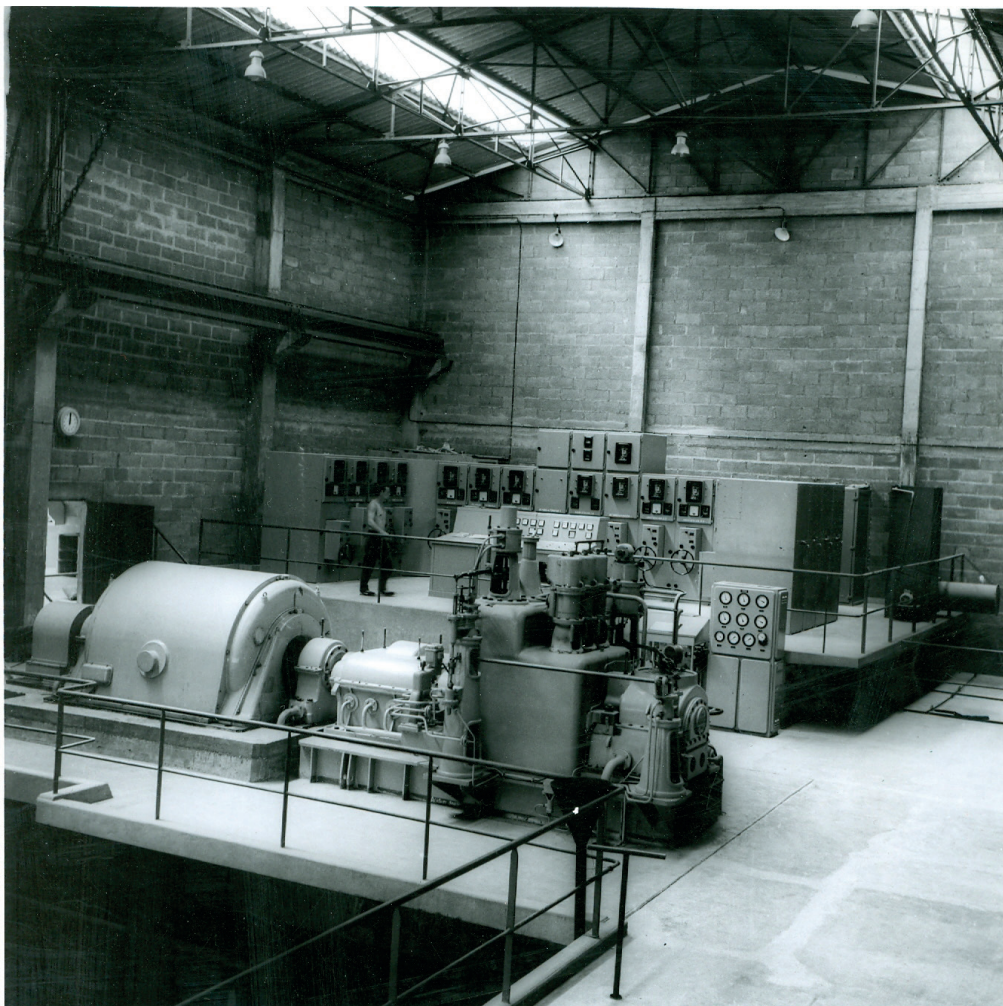
Monsieur le Préfet écrit que l'Atlas mentionne aussi quelques entreprises occitanes emblématiques qui illustrent les talents de notre industrie régionale et de ses salariés.

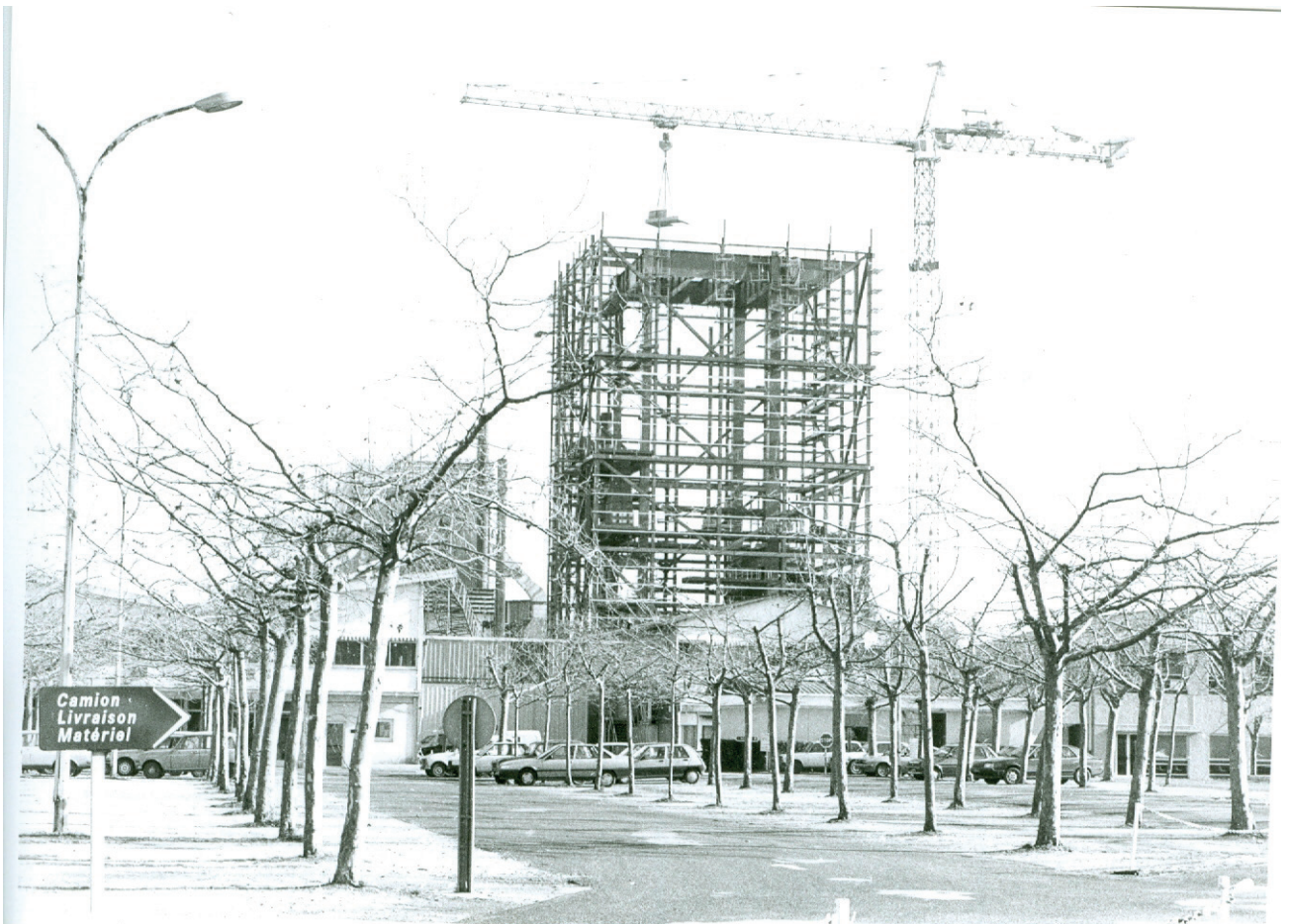
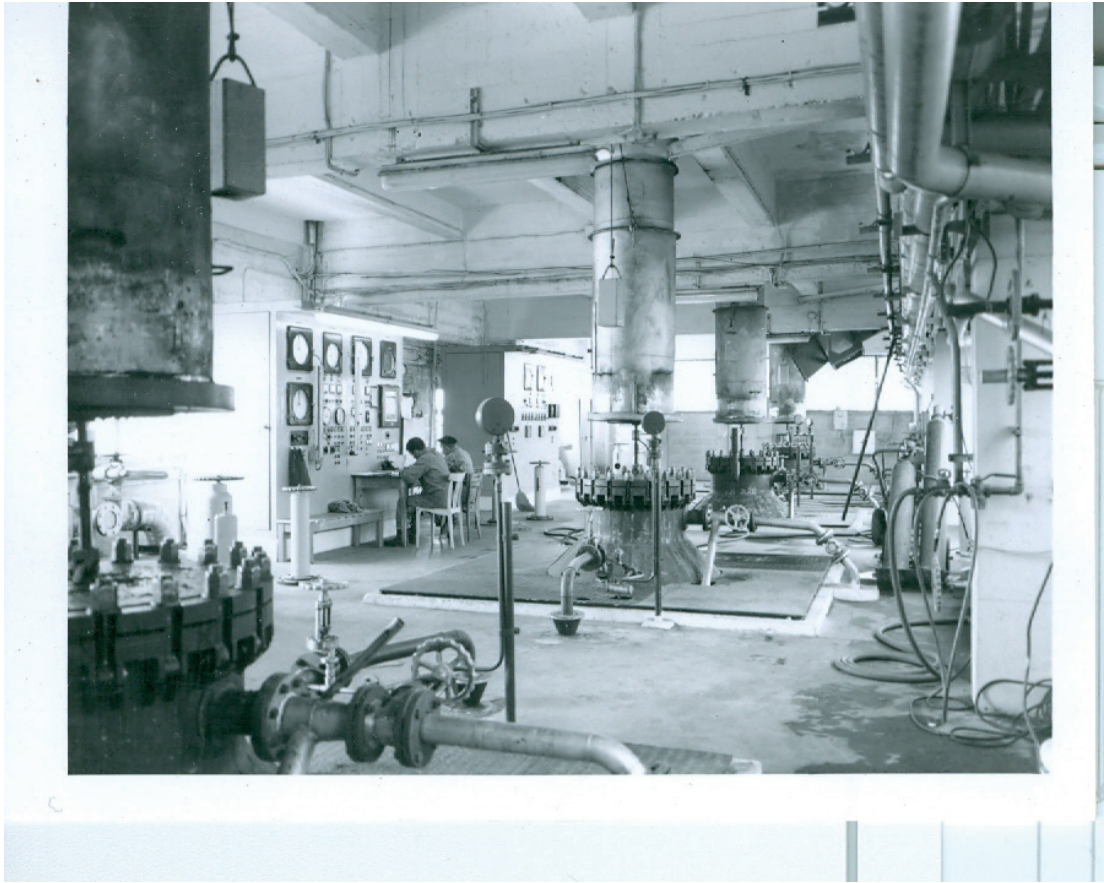
Pour nous les salarié.es et pour les Commingeois.es l'historique et emblématique Cellulose en fait partie !

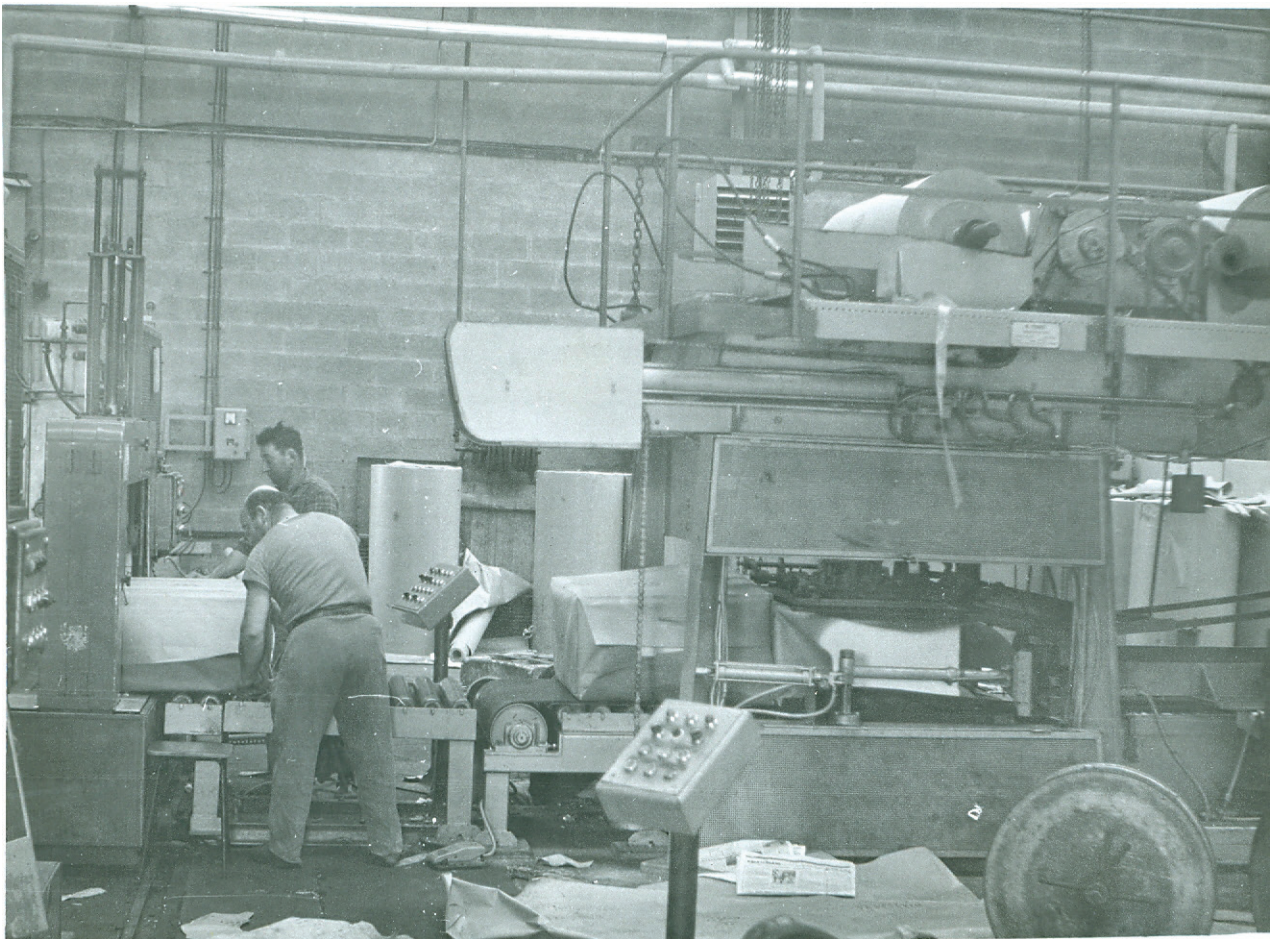
La Cellulose vaincra, le Comminges vivra !

La Cellulose, l'histoire d'un territoire









**ON LUTTE
POUR L'EMPLOI**

**LA CELLULOSE
VAINCRA!**

**LE COMMINGES
VIVRA!**

0025 B
la
cgt

cityz

